



## Abonnement salle de sport

Par **BONAL**, le **05/01/2010** à **16:02**

Madame, Monsieur,

Je me suis inscrite dans une salle de sport à PARIS le 14 octobre 2009 avec une date de début d'abonnement du 01/11/2009 au 01/11/2010.

Je n'ai pu commencer la pratique du sport en novembre 2009 car j'ai eu un lumbago.

En décembre la salle de sport a fermé ses portes. Visiblement c'est un dépôt de bilan.

Quel est mon recours vis-à-vis de la gérante qui lorsqu'elle m'a fait signé mon contrat fin octobre connaissait la situation de son établissement ?

Je n'avais réglé que la moitié de l'abonnement à savoir 250 €.

Merci pour votre réponse.